l'académie de Paris
en chiffres

2014

Sommaire

L'académie de Paris

_ Présentation 3

Le 1er degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat 4
_ Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat 4
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire 4
_ Éducation prioritaire 5
_ Langues 5
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers 6
_ Accompagnement éducatif dans les écoles en 2013/2014 6

Le 2d degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'établissements publics et privés sous contrat 8
_ Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat 8
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire 9
_ Langues 10
_ Enseignement technologique et professionnel 10
_ Éducation prioritaire 10
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins particuliers 11

Résultats aux examens

_ Diplôme national du brevet session 2014 13
_ Baccalauréat session 2014 13

Enseignement supérieur

_ Effectifs étudiants dans le public et le privé durant l'année universitaire 2013-2014 14
_ Vie étudiante - CROUS de Paris 14
_ Établissements de l'enseignement supérieur 14
_ Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur 15

L'académie de Paris

Présentation

Paris est la seule académie monodépartementale de la France métropolitaine. Elle couvre la ville-capitale et bénéficie d'une organisation spécifique : le recteur est entouré d'un directeur, en charge de la scolarité, de la maternelle jusqu'au baccalauréat et d'un vice-chancelier des universités en charge de l'enseignement supérieur.
Le directeur de l'académie de Paris, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale est assisté de deux inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, l'un chargé du premier degré, l'autre du second degré.

Site Gambetta

Direction de l'académie de Paris (enseignement scolaire)

94, avenue Gambetta 75984 Paris Cedex 20 - Tél. : 01 44 62 40 40 - Fax : 01 40 30 12 72
www.ac-paris.fr

Horaires d'ouverture :
_ Pour tous les services : de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi
_ L'après-midi sur rendez-vous

Accès par la route :
_ Porte des Lilas, prendre l'avenue Gambetta

Accès métro :
_ Ligne 3 : Arrêt Gambetta - Ligne 3 Bis : Arrêt Pelleport ou Saint-Fargeau

Accès bus :
_ Lignes 26, 60, 61, 64 ou 96

Site Sorbonne

Chancellerie des universités de Paris (enseignement supérieur)

47, rue des Écoles 75230 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 40 46 22 11 - Fax : 01 40 46 20 10
www.sorbonne.fr

Horaires d'ouverture :
_ Pour les étudiants (1, rue Victor Cousin, Paris 6e) :
lundi, mardi et jeudi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
vendredi : 9 h 30 - 12 h
_ Tout public : Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 18 h

Accès métro :
_ Ligne 10 : Arrêt Cluny La Sorbonne - Ligne 4 : Arrêt Saint-Michel ou Odéon
RER B : Arrêt Luxembourg - RER C : Arrêt Saint-Michel

Accès bus :
_ Lignes 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86 ou 87

Le 1er degré public et privé sous contrat

(chiffres année scolaire 2013/2014)

774 écoles
171 605 élèves

Dépenses de l'académie :

461 millions d'euros au titre du 1er degré public (budget 2014).
Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1er et 2d degrés est globalisé soit **301 millions d'euros** (budget 2014)

Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Écoles maternelles	310	1	311
Écoles élémentaires	352	109	461
Écoles spécialisées	0	2	2
TOTAL 1er degré	662	112	774

Nombre d'élèves dans le public et privé sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Maternelles	55 462	10 727	66 189
Élémentaires	79 846	24 779	104 625
Enseignement spécialisé	633	158	791
TOTAL 1er degré	135 941	35 664	171 605

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2014 - source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

Le personnel enseignant du premier degré public :
(inspection, direction, professeurs des écoles) _____ 7 772
Le personnel enseignant du premier degré privé sous contrat _____ 1 535
313 auxiliaires de vie scolaire équivalent temps plein dont :
> 180 AVSI auxiliaires de vie scolaire chargés de l'accompagnement individualisé
> 29 AVSCO auxiliaires de vie scolaire collectif
> 97 AVSM auxiliaires vie scolaire mutualisé

Éducation prioritaire

Les écoles

	Éducation prioritaire	dont ECLAIR[1]
Écoles maternelles	97	14
Écoles élémentaires/polyvalentes	118	18
TOTAL éducation prioritaire	**215**	**32**

En 2014/2015, l'académie comptera 4 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires et 1 école primaire en REP+.

Les élèves

	Éducation prioritaire	dont ECLAIR[1]
Écoles maternelles	15 261	2 202
Écoles élémentaires/polyvalentes	27 294	3 997
TOTAL éducation prioritaire	**42 555**	**6 199**

(1) ECLAIR : école, collège et lycée pour l'ambition, l'innovation et la réussite

Langues

Année scolaire 2013/2014 :

7 langues vivantes enseignées dans le premier degré : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, chinois

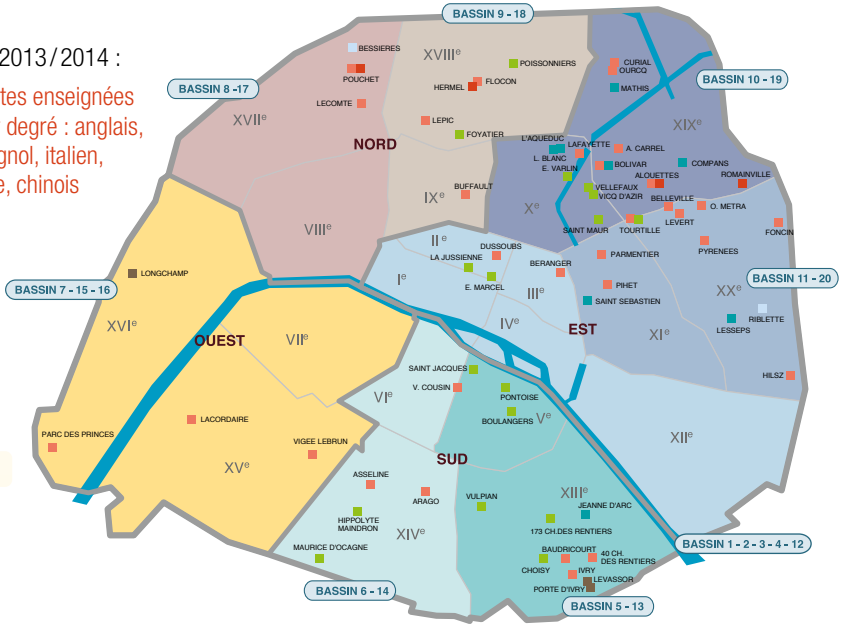

(L'anglais étant enseigné dans presque toutes les écoles, il n'apparaît pas sur la carte.)

Scolarisation pour tous

Scolarisation des nouveaux arrivants

Dans **50 classes UPE2A** (unité pédagogique pour élèves allophones nouveaux arrivants)
850 élèves dans le premier degré au 30 juin 2014

Scolarisation des enfants en situation de handicap

Scolarisation en milieu scolaire ordinaire (chiffres de l'enquête ministérielle octobre 2013)

6 514 élèves en situation de handicap répartis ainsi :
818 en maternelle - 2 425 en élémentaire - 2 229 en collège - 963 en lycée - 79 en post-bac

Scolarisation en milieu scolaire spécialisé, à la rentrée 2013, l'académie de Paris comptait :

62 classes d'intégration scolaire (CLIS) : dont 44 CLIS pour les troubles des fonctions cognitives ou mentales, 3 classes rattachées pour les enfants présentant des troubles envahissants du développement et troubles autistiques, 2 classes espace relais (CLIS 1 à protocole particulier), 2 pour les élèves en situation de handicap auditif, 2 pour le handicap visuel et 9 pour les élèves en situation de handicap moteur (dont troubles des apprentissages).

Classes d'intégration scolaire publiques 2013-2014

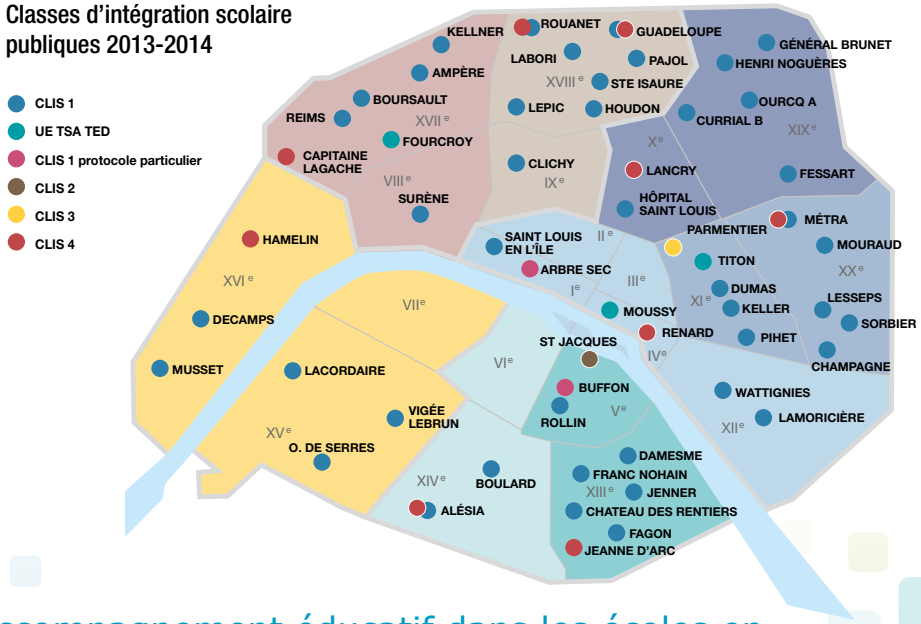

Accompagnement éducatif dans les écoles en 2013/2014

Plus de 2 407 élèves de l'éducation prioritaire ont bénéficié de l'aide aux devoirs (69 %), d'ateliers artistiques et culturels (20 %), d'activités sportives ou de modules USEP (7 %), langues vivantes (4 %).

Le 2nd degré public et privé sous contrat

(chiffres année scolaire 2013/2014)

348 établissements scolaires
160 300 élèves

1,01 milliard d'euros au titre du 2d degré public (budget 2014)

Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1er et 2d degrés est globalisé soit **301 millions d'euros** (budget 2014)

Collèges publics année scolaire 2013-2014

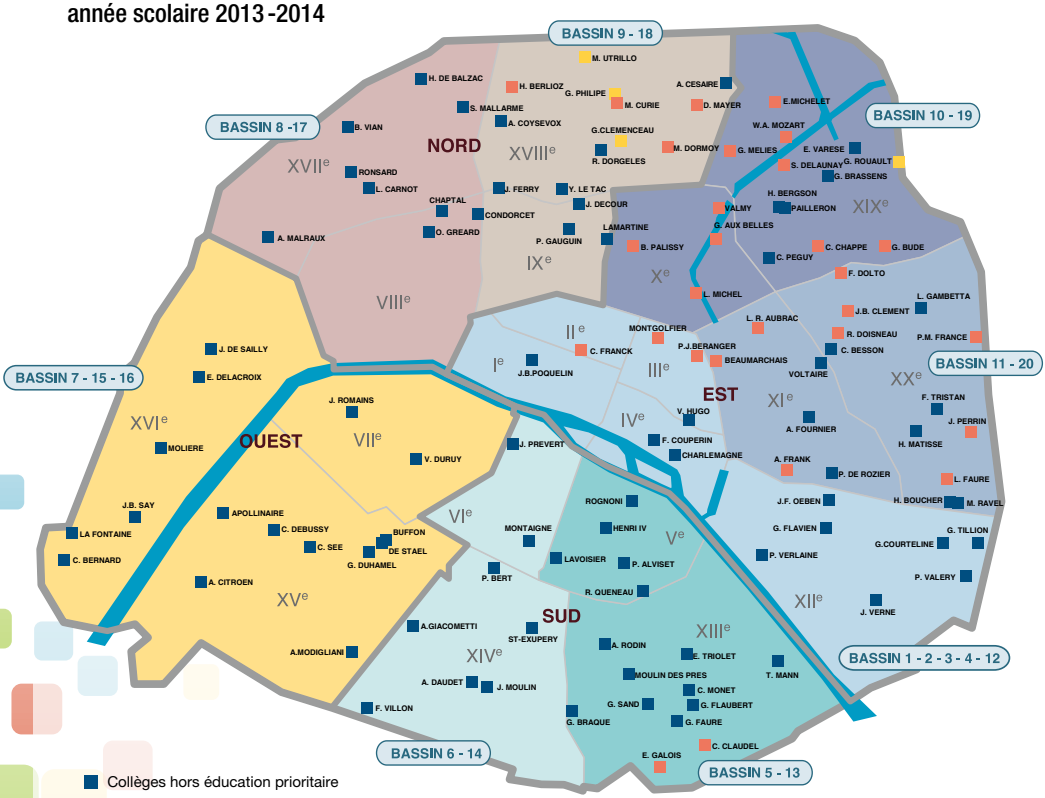

- Collèges hors éducation prioritaire

Collèges des réseaux d'éducation prioritaire :
- Collèges ECLAIR
- Collèges RRS

Nombre d'établissements publics et privés sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Collèges [1]	112	63	175
Lycées professionnels	29	2	31
Lycées d'enseignement général et technologique	74	65	139
EREA	3	0	3
TOTAL	**218**	**130**	**348**

(1) dont 15 collèges avec SEGPA (14 dans le public, 1 dans le privé sous contrat).

Centres d'Information et d'Orientation - CIO 14

Nombre d'établissements publics et privés sous contrat

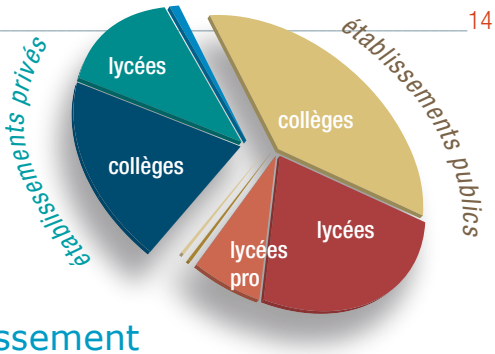

Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Collèges	57 437	28 879	86 316
Lycées professionnels	8 996	671	9 667
Lycées d'enseignement général et technologique	38 881	24 943	63 824
EREA	493	0	493
TOTAL	**105 807**	**54 493**	**160 300**

Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat

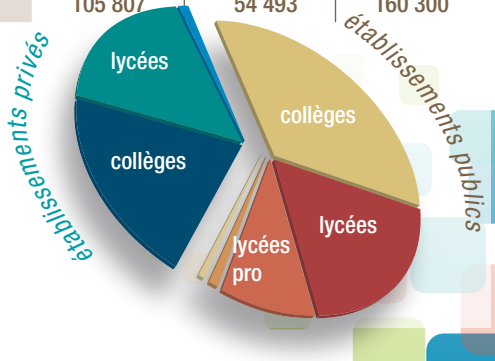

Lycées publics
année scolaire 2013-2014

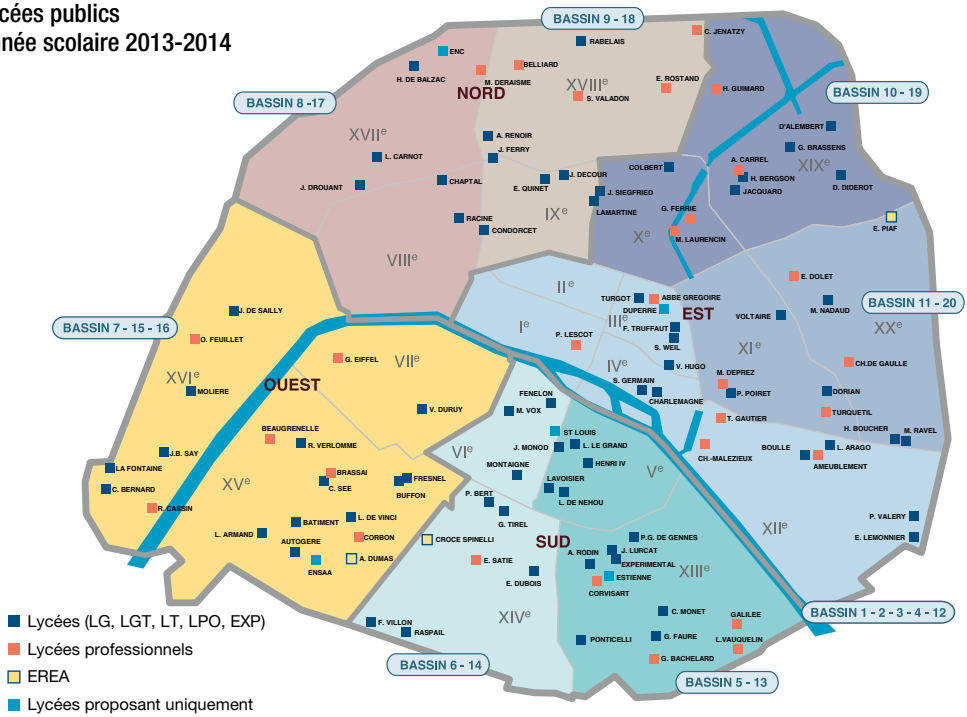

- Lycées (LG, LGT, LT, LPO, EXP)
- Lycées professionnels
- EREA
- Lycées proposant uniquement un enseignement post-baccalauréat.

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2014 source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

19 469 personnels du second degré

_ Enseignants dans le 2d degré public et conseillers d'orientation psychologues _____ 11 699
_ Enseignants dans le 2d degré privé sous contrat _____ 4 223
_ Personnels non enseignant _____ 2 412
dont : - Personnels d'encadrement (inspection, direction, cadres) _____ 460
- Personnels de laboratoire _____ 320
- Personnels TOS _____ 47
- Personnels administratifs des établissements et des CIO _____ 825
- Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves (personnels d'éducation, de surveillance et personnels de santé et sociaux) _____ 760
(dont 88 stagiaires COP)

_ 1 135 assistants d'éducation en équivalent temps plein exercent leur fonction dans le second degré
dont : - 160 AVSI auxiliaires de vie scolaire chargés de l'accompagnement individualisé
- 58 AVSCO auxiliaire de vie scolaire collectif
- 53 AVSM auxiliaires de vie mutualisé
- 10 APS assistants chargés de prévention et de sécurité nommés à la rentrée 2014

Langues

21 langues vivantes enseignées dans le secondaire pour l'année scolaire 2013/2014

187 sections européennes :
94 d'anglais - 45 d'allemand - 29 d'espagnol - 10 d'italien - 5 de russe - 4 de portugais

16 sections orientales : 12 de chinois - 2 de vietnamien - 2 de japonais

22 sections internationales
_ Cité scolaire Honoré de Balzac (XVIIe) : sections internationales anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe et italien.
_ Cité scolaire Montaigne (VIe) : sections internationales portugais et polonais.
_ Cité scolaire La Fontaine (XVIe) : section internationale japonais.
_ Collège G. Fauré (XIIIe) : section internationale chinois.
_ Collège Camille Sée (XVe) : section internationale anglais.
_ Collège Janson de Sailly (XVIe) : section internationale chinois.
_ Lycée Claude Monet (XIIIe) : section internationale chinois.

6 Sections binationales
_ Lycée Victor Hugo (IIIe) : section ESABAC (bac français/Esame di stato italien).
_ Lycée Claude Monet (XIIIe) : section ESABAC.
_ Lycée Janson de Sailly (XVIe) : section ABIBAC (Bac français / ABITUR allemand).
_ Lycée Maurice Ravel (XXe) : section ABIBAC et section BACHIBAC (bac français / bachillerato espagnol).
_ Lycée Molière (XVIe) : 1 section BACHIBAC.

Enseignement technologique et professionnel

_ Élèves dans l'enseignement technologique et professionnel : 23 242
_ Élèves suivant un enseignement professionnel[1] : 16 574
_ Élèves suivant un enseignement technologique : 6 668
_ Apprentis en CFA : 26 114
_ Établissements de formation professionnelle et technologique : 90
dont 29 lycées des métiers et 4 établissements supérieurs d'arts appliqués
_ Jours de stage passés en entreprise par élève et par an : 23
(628 000 journées de stage au total)

(1) Ce chiffre inclut les élèves suivant un enseignement en CAP, baccalauréat professionnel, mentions complémentaires, brevet des métiers d'art, formations complémentaires d'initiative locale, préparations pré-baccalauréat professionnel ainsi que les apprentis en unité de formation d'apprentissage (UFA).

Éducation prioritaire

_ Élèves de collège en éducation prioritaire (hors SEGPA) 14 005
_ Collèges en éducation prioritaire 32
_ Dont collèges en ECLAIR (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) : 4
_ Dont collège en REP+ en 2014/2015 : 1

Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants organisée par le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageur (CASNAV)

_ Élèves nouveaux arrivants ____ 1 800
_ Nationalités différentes ____ 100
_ Élèves scolarisés ____ 2 350
(dont 850 dans le 1er degré et 1 500 dans le 2d degré)
_ Structures d'accueil ____ 124
(dont 50 dans le 1er degré et 74 dans le 2d degré)
> Dont UPE2A ____ 74
> Emplois mobilisés ____ 161

Scolarisation des élèves en difficulté

13 dispositifs relais avec : 8 classes et 5 ateliers-relais qui accueillent 234 élèves, 24 dispositifs de socialisation et d'apprentissages internes au collège qui accueillent un peu plus de 500 élèves.

Scolarisation des enfants à haut potentiel avec troubles associés

1 section au collège Janson de Sailly (XVIe), 1 section au collège Brassens (XIXe).

Scolarisation en internat

_ Collège : Thomas Mann (XIIIe)
_ Lycée GT : Chaptal (VIIIe)
_ Lycée GT : Jean-Baptiste Say (XVIe)
_ Lycée GT : Maurice Ravel (XXe)
_ Lycée général : Henri IV (Ve)
_ Lycée général Louis Le Grand (Ve)
_ Lycée général : Saint-Louis (VIe)
_ Lycée général : Janson de Sailly (XVIe)
_ Lycée polyvalent : Dorian (XIe)
_ Lycée professionnel : Hector Guimard (XIXe)
_ Lycée d'État : Jean Zay (XVIe)
> Site Coubertin (Ve)
> Site Lourcine (XIIIe)

Des places sont réservées en priorité aux élèves issus des quartiers politique de la ville et/ou boursiers.

Scolarisation des enfants en situation de handicap
(année scolaire 2013/2014)

À la rentrée 2013, 782 élèves répartis en **63 ULIS**[1]

42 ULIS pour les troubles des fonctions cognitives
5 ULIS pour les troubles envahissants du développement
1 ULIS pour la déficience auditive
1 ULIS pour la déficience visuelle
5 ULIS pour le handicap moteur
1 ULIS ODISSE pour les troubles cognitifs avec troubles des conduites sociales
8 ULIS pour tous types de handicaps dans les lycées professionnels

(1) ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

Unités localisées pour l'inclusion scolaire publiques (année scolaire 2013-2014)

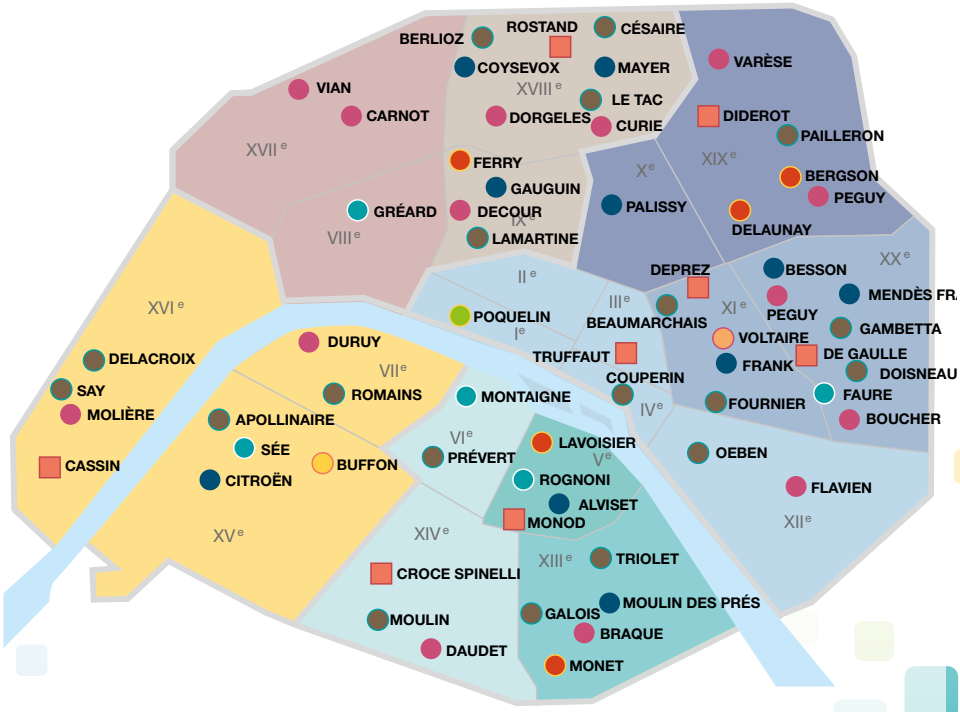

- TFC avec troubles des conduites sociales
- TFC : déficience intélectuelle
- TFC : troubles psychiques
- Troubles envahissants du développement
- Trouble de la fonction auditive
- Troubles de la fonction visuelle
- Troubles de la fonction motrice
- Troubles des apprentissages
- Dispositif lycée

Résultats aux examens

Diplôme national du brevet session 2014
(données provisoires)

Taux de réussite : 87,0 % (+2,4 points par rapport à 2013)
- _ Série générale : 87,6 %
- _ Série professionnelle : 71,6 %

Baccalauréat session 2014
(données provisoires)

Taux de réussite : 88,1 % (+ 0,4 point par rapport à 2013)
- _ Série générale : 90,6 %
- _ Série technologique : 89,3 %
- _ Série professionnelle : 81,0 %

Enseignement supérieur

Effectifs étudiants dans le public et le privé durant l'année universitaire 2013-2014

335 025 inscriptions principales d'étudiants [1]

Étudiants en Université	171 165 [2]
dont IUT	2 064
CPGE [3]	14 849
STS [3]	17 867
Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité	29 139
Écoles d'ingénieurs publiques, privées	8 060
Autres établissements d'enseignement supérieur [4]	94 804

(1) Nota : un même étudiant peut avoir plusieurs inscriptions principales dans des établissements différents.
(2)182 659 en prenant en compte les composantes des universités parisiennes non localisées à Paris.
(3) formations dispensées dans les lycées
(4) Grands établissements, écoles juridiques, écoles artistiques…
Source : Repères et références statistiques 2014 du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Vie étudiante - CROUS de Paris

60 Résidences universitaires
13 Restaurants universitaires
25 Cafétérias

Boursiers d'enseignement supérieur (2013-2014)	52 138
Étudiants étrangers boursiers du gouvernement français gérés en 2013-2014	1 521 [5]

(5) Source : Campus France Étudiants

Budget académique des bourses et des aides aux étudiants 167,9 millions d'euros
+ 5,9 millions d'euros du ministère de la Culture et de la Communication

Logements (étudiants logés en 2013-2014) 5 831

Cité internationale universitaire de Paris : 1 Maison internationale, 40 Maisons
Une capacité de 5 800 logements dédiés aux étudiants, chercheurs et artistes en mobilité
12 000 étudiants, chercheurs artistes et sportifs de haut niveau accueillis chaque année
140 nationalités représentées

Établissements de l'enseignement supérieur

Établissements publics ayant une offre de formation

7 universités toutes passées aux responsabilités et compétences élargies (RCE) depuis janvier 2011
13 grands établissements dont 1 école normale supérieure
5 écoles d'ingénieurs publiques sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
2 IUT
2 IUP
35 lycées publics (et 8 lycées privés sous contrat) disposent de CPGE
43 lycées publics (et 15 lycées privés sous contrat) disposent de STS

Regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche

5 COMUE (communautés d'universités et établissements) ont leur siège à Paris : Université Sorbonne Paris Cité (USPC), Sorbonne Universités (SU), heSam (hautes études Sorbonne arts et métiers), Université Paris, Sciences & Lettres (PSL) et Université Paris Lumières (UPL).

2 regroupements d'établissements sous le statut d'EPCS (établissements publics de coopération scientifique) ont leur siège à Paris : ParisTech, Campus Condorcet.

Bibliothèques universitaires

1 service commun de la documentation (SCD) par université, 6 bibliothèques interuniversitaires (BIU) et 1 groupement d'intérêt public (GIP) entre universités et grands établissements.

ESPE

1 ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation), ex-IUFM, adossée administrativement à l'université Paris-Sorbonne, au 1er septembre 2013.

Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur (année universitaire 2013-2014)

8 458 enseignants-chercheurs[1] dont

enseignants-chercheurs des disciplines médicales et odontologiques	1 362
enseignants-chercheurs des autres disciplines	7 096

1 370 enseignants du second degré en fonction dans le supérieur[2]

5 671 personnels non enseignants[3]

(1) Professeurs des universités et maîtres de conférence (personnels permanents titulaires ou stagiaires, en activité ou en surnombre, hors doctorants, hors ATER, hors contractuels)
(2) Stagiaires et titulaires agrégés, certifiés, professeurs d'EPS, professeurs de lycée professionnel, doctorants, ATER
(3) Personnels ATSS, ITARF (administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé ; ingénieurs, techniciens, administratifs de recherche et de formation)

Établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR à Paris intra-muros 2013-2014

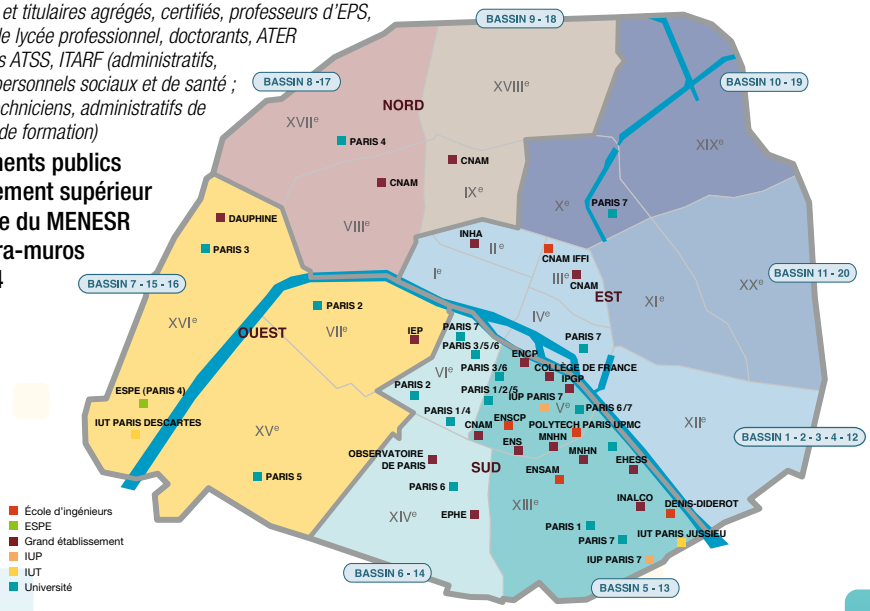

rectorat site Gambetta

94, avenue Gambetta
75020 PARIS

accès par la route
porte des lilas,
prendre l'avenue Gambetta

accès métro
ligne 3 : arrêt Gambetta
ligne 3 bis : arrêt Pelleport ou Saint-Fargeau

accès autobus
lignes 26, 60, 61 ou 96

station vélib

rectorat site Sorbonne

47, rue des Écoles - 75005 PARIS

accès métro
ligne 10 : arrêt Cluny-la Sorbonne
RER B : arrêt Luxembourg
RER C : arrêt Saint-Michel

accès autobus
lignes 21, 27, 38, 63, 85, 86 ou 87

station vélib

Vous pouvez suivre les actualités de l'académie de Paris sur

▸ les réseaux sociaux	@academie_paris
	paris.academie
	+academieparis
	AcademieParis
	academie_paris
	academieparis
▸ les sites de l'académie de Paris	www.ac-paris.fr
	www.sorbonne.fr

académie Paris

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADÉMIE DE PARIS

MGEN

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
proche et engagée

Création Sylvain Perreau - Bureau des impressions numériques - Rectorat de Paris